

INSCRIPTION 2018/2019

Votre enfant est affecté au Lycée Professionnel Louis Pasteur pour l'année scolaire 2018/2019 en :

- 1^{ère} année de C.A.P.
- **Ou** seconde professionnelle (1^{ère} année Baccalauréat Professionnel 3 ans).

Pour procéder à son inscription, **vous avez deux possibilités** :

- Venir impérativement au Lycée Professionnel Louis Pasteur, avec les documents mentionnés ci-dessous et compléter, sur place, votre dossier d'inscription
- **Ou** recupérer le dossier d'inscription sur le site : <http://www.lyceepasteur.fr/>

RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

**du lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet 2018 inclus
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,**

salle de permanence ou vie scolaire (rez-de-chaussée bas).

- La fiche d'inscription,
 - La fiche gestion financière sur laquelle vous devez coller un relevé d'identité bancaire ou postal,
 - Le bulletin d'adhésion à l'Association Sportive du LP Louis Pasteur (facultative),
 - L'autorisation parentale de sortie pour les élèves mineurs,
 - 3 photos d'identité récentes (1 à coller sur la fiche d'urgence),
 - Le certificat de fin de scolarité de l'établissement fréquenté en 2017/2018 (EXEAT),
 - Une copie du livret de famille (pages parents et enfants),
 - Une copie de l'attestation d'assurance scolaire,
 - Une copie à jour de l'attestation carte vitale du parent où figure l'élève et/ou la copie à jour de l'attestation carte vitale de l'élève lui-même,
 - Une copie de la carte mutuelle du ou des parents,
 - Une copie de la partie vaccination du carnet de santé,
 - La fiche d'urgence sur laquelle vous devez coller une photo,
 - L'autorisation parentale de soins,
 - La fiche de renseignements médicaux (à insérer dans l'enveloppe prévue à cet effet).
- Dans le cas où les parents sont divorcés ou séparés, fournir la photocopie de l'extrait de jugement de divorce ou de séparation indiquant **à qui la garde de l'enfant est confiée (sauf si ce document a déjà été fourni lors d'une inscription précédente au Lycée Professionnel Louis Pasteur)**.
- Lors de l'inscription et dans le cas où vous souhaiteriez une place à l'internat, vous pourrez remplir une fiche de recueil d'informations.

INFORMATIONS IMPORTANTES

BOURSE DES LYCÉES : **Vous venez d'un autre lycée et vous étiez boursier en 2017/2018** (prière de le signaler au secrétariat du Proviseur) : Attention, le transfert de la bourse doit être effectué **IMPÉRATIVEMENT** par l'établissement d'origine.

INTERNAT : Pour les élèves internes cette année et redemandant l'internat, *nous vous rappelons que la réinscription n'est pas automatique* au vu des nombreuses demandes émanant des élèves arrivant du collège.

- ❖ Vous devrez donc solliciter une réinscription à l'internat par écrit, adressée au C.P.E.
- ❖ Dans le cas d'une réponse positive (réponse communiquée au plus tard le 12/07/2018), un dossier d'inscription vous sera adressé.

RENTRÉE SCOLAIRE : le planning de la rentrée scolaire sera disponible sur le site du lycée : <http://www.lyceepasteur.fr/>



A T T E N T I O N

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET HORS DÉLAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE
LA PLACE SERA ATTRIBUÉE À QUELQU'UN D'AUTRE**